

1. IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT

Nom

Prénom

Titre du mémoire

2. ÉVALUATION

Lors de la première évaluation du mémoire, les membres du jury ont demandé des corrections majeures. La présente évaluation valide que les demandes de corrections majeures, indiquées dans la *Synthèse de délibération*, ont été apportées dans la nouvelle version soumise par l'étudiant pour évaluation.

La décision du jury sur la nouvelle et dernière version, prise à la majorité des voix, est finale et sans appel.

3. JUGEMENT DE LA VERSION RÉVISÉE DU MÉMOIRE

Cochez obligatoirement l'un des deux jugements :

La deuxième version du mémoire est acceptable tel que soumise ou avec des corrections mineures.

La deuxième version du mémoire répond maintenant aux exigences. L'acceptation peut se faire sans condition de correction. L'acceptation peut aussi être accompagnée de suggestions, indiquées dans la *Synthèse*, en vue de corrections mineures pour le dépôt de la version finale du mémoire à la Formation à la recherche.

Nous recommandons la mention :

Excellent

Très bien

Bien

La deuxième version du mémoire est inacceptable et nous recommandons le résultat « Échec »

La deuxième version du mémoire ne répond toujours pas aux exigences. Le rejet du projet de mémoire entraîne l'exclusion du programme.

4. SYNTHÈSE DE LA DEUXIÈME ÉVALUATION ET AUTRES COMMENTAIRES

5. SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY

Signature du président du jury

Date

Signature du directeur

Date

Signature du codirecteur (le cas échéant)

Date

Signature de l'évaluateur

Date

Ce formulaire rempli doit être transmis à formation-recherche@enap.ca.